



Syndicat Local **FO Justice** MA BONNEVILLE

UN SYNDICAT POUR DÉFENDRE, PAS POUR JUGER !

Le bureau local FO prend acte du tract diffusé par la CFDT à l'occasion de la cérémonie du 22 septembre.

Nous ne pouvons que dénoncer la posture moralisatrice et méprisante tenue par ce syndicat à l'égard d'un officier, et au-delà, à l'égard de l'ensemble des personnels.

Si le secrétaire régional a pris soin de ne mentionner aucun lieu, le bureau local FO n'est pas dupe quant à ses intentions.

Car derrière les grandes phrases sur la "mémoire" et "l'esprit de corps", la CFDT se livre surtout à un exercice qui n'a rien à voir avec la défense des agents : le procès d'intention et le jugement moral.

La participation à une cérémonie ne peut en aucun cas être une obligation morale ou disciplinaire. Chaque agent reste libre d'y prendre part ou non, sans avoir à se justifier devant un syndicat ou une hiérarchie.

Accuser un officier « d'outrager l'institution » parce qu'il a choisi de ne pas participer à une cérémonie est une dérive grave. Ce n'est pas ainsi que l'on construit le respect, ni la cohésion.

Le rôle d'un syndicat n'est pas d'accabler les agents ou de juger leurs choix personnels, mais de porter leur voix et de défendre leurs droits face à une administration souvent sourde à leurs difficultés.

Le bureau local FO nouvellement élu, s'engage à oeuvrer pour avoir un quotidien professionnel plus serein bien plus important pour l'intérêt de l'établissement et la sécurité des collègues, afin qu'à terme nous ne soyons pas encore obligés de nous recueillir parce que des collègues nous ont quittés ou ont été agressés.

Le bureau local FO bonneville exige une discussion entre toutes les organisations syndicales et la direction.

Nous demandons que tout le monde use son énergie sur un seul et même sujet, une amélioration de nos conditions de travail

FO Justice Bonneville

Le 27 septembre 2025

